

ADMISSION DE PATRICK DOUEZ

C'est maintenant le rite d'admission de Patrick DOUEZ parmi les candidats au Diaconat permanent. (Ce n'est pas chose inconnue dans votre Paroisse, qui compte déjà Marc Trégouët et Patrick Javanaud, tout récemment ordonné, ici même, le 14 juin dernier). Dans quelques instants, le Père Pennetier va transmettre l'appel de notre évêque et demander à Patrick s'il accepte de se rendre disponible pour y répondre.

Patrick et sa famille, – sa femme, Agnès, et leurs deux enfants, Florent et Gaëlle – sont arrivés à Sainte-Luce en juillet 2001. Vous les connaissez pour leurs activités sur la paroisse et à la communauté de l'Arche. Patrick vient de prendre sa retraite de la SNCF.

Vous avez appris récemment qu'il se prépare au ministère de diacre. Jusqu'à présent, en effet, la chose était confidentielle, pour laisser totalement à Patrick et Agnès la liberté à de mûrir ce projet. C'est Jean-Louis Maura qui leur avait demandé d'y réfléchir, vers la fin de l'année 2003.

Ils ont donc entamé, en 2004-2005, une réflexion, avec d'autres couples, sur ce qu'est le diaconat et les implications possibles dans leur vie professionnelle et familiale.

L'année suivante commençait une formation qui se poursuit toujours : connaissance de la Bible, de la théologie et de la vie de l'Eglise.

Puis, en juin 2007, un groupe d'une dizaine de personnes, ici présentes d'ailleurs, a été constitué autour de Claude Roirand et de Reynald Valtrid (diacre à Sainte-Marie de Doulon) pour aider Patrick et Agnès à voir dans quelle mesure le projet qu'ils portent s'harmonise avec leur vie et les besoins de l'Eglise. Actuellement, il y a 44 diacres permanents dans le diocèse de Nantes.

Aujourd'hui, ce n'est pas l'engagement définitif, c'est une étape. Mais une étape importante, puisque le projet est rendu public. – C'est un peu comme une entrée au Grand Séminaire. La formation n'est pas terminée, le cheminement se poursuit et le groupe d'accompagnement continue sa mission. – Lorsque le moment de l'ordination sera décidé par notre évêque, vous en serez informés. D'ici là, l'occasion vous sera donnée de mieux découvrir ce ministère très ancien, réactivé par le Concile Vatican II, il y a quarante ans, – qu'on pourrait résumer en disant : « C'est être signe actif du Christ Serviteur de tous et servir de passerelle entre le monde et l'Église ».

Ce matin, accueillons dans la foi cette admission de Patrick parmi les candidats au Diaconat permanent. Priez l'Esprit Saint pour ceux qui se mettent ainsi au service de leurs frères. Et témoignez-leur votre amitié.

Pierre Guilbaud, délégué épiscopal.